



# FICHE INDIVIDUELLE DE L'ÉTUDIANT

## Situation familiale

- 1- Seul(e) sans enfant       3- Seul(e) avec enfant(s)       Nombre d'enfants :  
 2- Couple sans enfant       4- Couple avec enfant(s)

## Handicap

Êtes-vous en situation de handicap ?       Oui       Non

**Si oui** : il est important de compléter cette rubrique si vous demandez un ou des aménagements spécifiques pour le déroulement de vos examens (ex : tiers-temps). Vous devez prendre rendez-vous auprès du SEVEOH, au bureau d'accueil des étudiants en situation de handicap (bât. B) le plutôt possible après votre inscription administrative en envoyant un courriel au mail : [baeh@univ-perp.fr](mailto:baeh@univ-perp.fr). Les étudiants peuvent contacter le BAEH avant le 20 juillet ou le cas échéant à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

**Attention** : dans le cadre d'une réinscription, la demande doit impérativement être renouvelée.

## Service National (pour les étudiants français)

- 1- Incorporable       2 – Sous les drapeaux       3 – Exempté       4 – Service accompli  
 5 – Non concerné       6 – Recensé – de 18 ans en règle       7 – JAPD ou JDC       8 – Non en règle  
(journée d'appel)

## 1<sup>ère</sup> inscription dans l'enseignement supérieur

**Année de 1<sup>ère</sup> inscription dans l'enseignement supérieur (français ou étranger) :**

- dans un établissement d'enseignement supérieur français (BTS, DUT, CPGE...) :   
 dans une université française :

Laquelle ? \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

- à l'Université de Perpignan :

## Baccalauréat ou Equivalence (voir notice explicative)

**Vous êtes titulaire d'un baccalauréat français :**

➤ Année d'obtention du Baccalauréat:  série: \_\_\_\_\_ Mention: \_\_\_\_\_

➤ Vous n'êtes pas titulaire d'un baccalauréat français :

Indiquez le titre équivalent au baccalauréat français ou étranger qui vous a permis d'accéder à l'Université :

- ESEU, DAEU A       Promotion sociale  
 ESEU, DAEU B       Validation d'études, d'expériences professionnelles,  
d'acquis personnels  
 Titre français admis en dispense       Autre cas de non bacheliers  
 Capacité en droit  
 Titre étranger admis en équivalence

Année d'obtention de l'équivalence :

Dans les 2 cas, précisez :

Type d'établissement : \_\_\_\_\_ (cf. p4 de ce dossier : Type du dernier établissement fréquenté (ex : Lycée = LY)

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Département (ou code pour les pays étrangers) \_\_\_\_\_ (voir notice)

### Adresse fixe ou domicile parental

Code postal :  Ville : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_ Tél. :   
Acheminement étranger : \_\_\_\_\_

### Mode d'hébergement

- 1-Résidence Universitaire (CROUS)     2 - Foyer agréé     3 - Logement HLM-CROUS  
 4 - Domicile Parental     5 - Logement personnel (hors chambre d'étudiant)  
 7- Autre type hébergement     6 - Chambre d'étudiant

### Adresse pour l'année en cours (si différente de l'adresse fixe)

**Tout changement d'adresse doit être signalé à la scolarité sur justificatif de domicile :**

Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : Pays : \_\_\_\_\_  
Acheminement étranger : \_\_\_\_\_  
Tél fixe : \_\_\_\_\_ Tél portable : \_\_\_\_\_  
E-mail personnel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
Personne à contacter en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE

### Régime d'inscription : Formation

- 1-Initiale (étudiant)     2- Reprise d'études (financée 21)     5- Alternance (contrat Pro)  
 3- Reprise d'études (non financée (11)     4- Apprentissage

### Statut

- 01 - Étudiant     02 - Auditeur libre     03 - Stagiaire de la formation continue     04 - Capacité en Droit 1ère année

### Catégorie socio-professionnelle (voir notice explicative)

Catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant : / /   
Profession du chef de famille : / /   
Profession de l'autre parent : / /   
Quotité travaillée de l'étudiant (temps travaillé) :  
 0 – Sans objet  
 1 – Temps complet  
 2 – Temps partiel inférieur ou égal au mi-temps  
 3 – Temps partiel supérieur au mi-temps

### Avez-vous le statut de sportif de haut niveau ? (Justificatifs à joindre au dossier)

- Non     Oui

Sport : \_\_\_\_\_ Niveau :  National     Régional     universitaire

## Aides financières (principale ou secondaire)

Précisez la ou lesquelles (3 choix au minimum + N° 1 aide principale, N° 2 et 3 aide secondaire)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> L – Allocation chômage   | <input type="checkbox"/> O Autre bourse                                     |
| <input type="checkbox"/> N – Complément<br>(Erasmus, bourse mobilité, bourse de voyage) | <input type="checkbox"/> F – Bourse gouvernement étranger                   |
| <input type="checkbox"/> E – Emploi Jeune   | <input type="checkbox"/> G – Prêt d'honneur                                 |
| <input type="checkbox"/> J – Ressources du conjoint                                     | <input type="checkbox"/> X – Autre aide financière<br>(ex : aide d'urgence) |
| <input type="checkbox"/> A – Allocation de recherche                                    | <input type="checkbox"/> B – Bourse CIFR                                    |
| <input type="checkbox"/> D – Bourses collectivités locales                              | <input type="checkbox"/> M – Bourse régionale                               |
| <input type="checkbox"/> H – Prêt bancaire  | <input type="checkbox"/> I – Ressources des parents                         |
| <input type="checkbox"/> K – Salaire  | <input type="checkbox"/> S – Complément mérite                              |
| <input type="checkbox"/> R – Bourses sur critères sociaux                               | <input type="checkbox"/> Bourse Européenne                                  |
|   | <input type="checkbox"/> Bourse Ministère (AMI)                             |

## Echanges internationaux

- **Etudiant Arrivant au sein de l'UPVD** : (A)

- A – 1 Erasmus +
- A – 2 – BCI
- A – 3 – Autres programmes financés par l'Union Européenne
- A – 4 - Autres programmes et accords bilatéraux
- A – 5 – Multiples ou double diplôme bilatéraux
- A – 6 – CREPUQ

- Etudiant de l'UPVD **Partant à l'étranger** : (P)

- E – A – Erasmus +
- E – B - BCI
- E – C – Autres programmes financés par l'Union Européenne
- E – D – Autres programmes et accords
- E – D – Multiple ou double diplôme
- E – F – CREPUQ

## INSCRIPTION AUX DIPLÔMES

### Type du dernier établissement fréquenté

#### Etablissement français :

- LY – Lycée
- 16 – Université (dont IUT)
- 01 – BTS
- 02 – CPGE
- 03 – Ecole de commerce, gestion, comptabilité  
(hors classe prépa)
- 04 – Ecole d'ingénieurs
- 05 – Etablissement privé d'enseignement

#### Etablissement étranger :

- 10 – Etablissement étranger d'enseignement supérieur

Dans les 2 cas, précisez :

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Dépt/Pays :        /\_/\_/\_/\_/ \_\_\_\_\_

- 06 – Etablissement d'enseignement supérieur artistique ou culturel
- 11 – Ecole normale ou Supérieure
- 13 – Ecole d'architecture
- 14 ESPE
- 17 – Enseignement par correspondance (CNED,...)
- 18 – Etablissement de formations paramédicales ou sociales
- 15 – Autres écoles ou cursus supérieur universitaire

## Situation année précédente

### Vous étiez inscrit dans un établissement français :

- A – Enseignement secondaire (y compris par correspondance)
- H – Université (hors IUT, ESPE, Ecole d'ingénieur universitaire)
- C – IUT
- B – BTS
- D – CPGE (non inscrit à l'université) universitaire ou autre
- J – Ecole de Management (Ecole de Commerce, Gestion)
- E – Ecole d'ingénieurs (universitaire ou non)
- V – Instituts catholiques
- K – Ecole Normale et Grands Etablissements
- F – ESPE
- G – Enseignement par correspondance
- L – Etablissement (hors université) préparant aux concours paramédicaux
- S – Autre établissement ou cursus en France (Ecoles)

### Vous étiez inscrit dans un établissement étranger :

- Q – Etablissement étranger d'enseignement secondaire
- R – Etablissement étranger d'enseignement supérieur

Dans tous les cas, précisez :

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Dépt/Pays : \_\_\_\_\_

Année \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Adresse de l'établissement : \_\_\_\_\_

### Vous n'étiez pas scolarisé :

- T – Non scolarisé l'année précédente et **jamais entré** dans l'enseignement supérieur français
- U – Non scolarisé l'année précédente mais **déjà entré** dans l'enseignement supérieur français

## Type du dernier diplôme obtenu

### Vous êtes titulaire d'un diplôme français :

- 001 – A – Baccalauréat (français)
- 010 – B – BTS
- 011 – C – DUT
- 012 – D – Attestation délivrée à la suite d'un cursus CPGE
- 073 – E – Diplôme d'ingénieur (universitaire ou non)
- 002 – F – Diplôme universitaire d'entrée en 1<sup>er</sup> cycle (capacité en droit, DAEU, ESEU, etc.)
- 013 – I – DEUG (y compris intermédiaire), DEUG IUP
- 016 – K – Attestation de fin de 1<sup>ère</sup> année de médecine, pharmacie et d'odontologie
- 034 – L – Diplôme du secteur paramédical et social

### Vous êtes titulaire d'un diplôme étranger :

- 988 – Diplôme d'établissement étranger secondaire
- 989 – Diplôme d'établissement étranger supérieur

### Vous n'êtes titulaire d'aucun diplôme supérieur :

- 900 – Z – Aucun diplôme supérieur

- 029 – M – Autre diplôme universitaire 1<sup>er</sup> cycle hors DUT
- 040 – N – Licence, Licence pro et Licence LMD
- 050 – Q – Maîtrise (y compris Maîtrise Intermédiaire)
- 069 – R – Autre diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle (hors diplôme d'ingénieur universitaire)
- 079 – U – Diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle : DEA, DESS, Master LMD, Docteur en médecine
- 055 – V – Diplôme de fin de 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales et pharmaceutiques
- 519 – Y – Autre diplôme supérieur
- 990 – DFG Santé.

Dans tous les cas, précisez :

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Dépt/Pays : \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

### Autre établissement fréquenté pour l'année en cours

Non       Oui, dans ce cas complétez ci-dessous

Nom de l'établissement \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Dept/Pays : \_\_\_\_\_

#### Fournir la photocopie de la quittance de paiement de l'inscription parallèle et de l'attestation du CVEC

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 01 – BTS   | <input type="checkbox"/> 11 – Ecole Normale Supérieure                              |
| <input type="checkbox"/> 02 – CPGE ou prépa intégrée à l'université                                   | <input type="checkbox"/> 13 – Ecole d'architecture                                  |
| <input type="checkbox"/> 03 – Ecole de commerce, gestion, comptabilité                                | <input type="checkbox"/> 14 – ESPE  |
| <input type="checkbox"/> 04 – Ecole d'ingénieurs (hors classe Prapa.)                                 | <input type="checkbox"/> 15 – Autres écoles ou cursus (hors                         |
| <input type="checkbox"/> 06 – Université (dont IUT)   | <input type="checkbox"/> 17 – Enseignement par correspondance (CNED,...)            |
| <input type="checkbox"/> 05 – Etablissement privé d'enseignement universitaire intégré à l'université | <input type="checkbox"/> 18 – Etablissement de Formations Paramédicales ou Sociales |
| <input type="checkbox"/> 06 – Etablissement d'enseignement supérieur artistique ou culturel           |   |
| <input type="checkbox"/> 10 – Etablissement étranger d'enseignement supérieur                         |   |

**ATTENTION** : Vous ne pouvez pas être inscrit au même diplôme dans 2 établissements différents.

### Inscription **principale** à l'UPVD pour 2018-2019\*

- |   |  |  |                                |
|---|--|--|--------------------------------|
| Licence <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année | <input type="checkbox"/> Licence Professionnelle | Master <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année | <input type="checkbox"/> D.U.  |
| <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> année         | <input type="checkbox"/> Ecole d'ingénieurs :    | <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> année        | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> année         | <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année  | <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> année        |                                |
|   | <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> année  | <input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup> année        |                                |
|   | <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> année  |  |                                |
|   | <input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup> année  |  |                                |

Diplôme préparé \_\_\_\_\_

Parcours : \_\_\_\_\_

Si LEA préciser les langues : \_\_\_\_\_

Si Licence Pro Guide conférencier, préciser les langues : \_\_\_\_\_

#### Information utile :

L'établissement se réserve le droit de ne pas ouvrir une mention, spécialité ou un parcours de licence dont les effectifs constatés seraient inférieurs à 10 inscrits



## Déclaration sur l'honneur

L'étudiant(e), soussigné(e), Mme ou M. \_\_\_\_\_ certifie que :

- Que les renseignements portés ci-dessus sont exacts.
- Ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour les mêmes diplômes.
- Avoir pris connaissance de la charte du droit à l'image à consulter sur [www.univ-perp.fr](http://www.univ-perp.fr) et en accepter les conditions.
- Accepter les clauses du règlement intérieur de l'UPVD.
- Je suis informé(e) qu'en cas de non-paiement, mon inscription sera automatiquement annulée le 15 décembre 2018.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de l'étudiant(e) :    Signature des parents ou du représentant légal :  
(obligatoire si vous êtes mineur)



# Liste des pièces exigées 2018-2019

A présenter lors de l'inscription administrative

**Les originaux sont à présenter, seules les photocopies seront conservées par l'Administration**

## A

### Première inscription

- Justificatif CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) – **voir page 11**
- Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat ou dispense du Baccalauréat, tels que la Capacité en Droit ou DAEU (diplôme admis en dispense + relevé de notes à fournir) pour une admission en 1<sup>ère</sup> année de Licence.
- Photocopie de l'attestation de réussite du dernier diplôme obtenu ou relevé de notes de la dernière année d'études supérieures pour une admission en Licence ou en Master.
- Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- 1 timbre au tarif en vigueur
- Photocopie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou de l'attestation de recensement délivrée par votre mairie (si vous n'avez pas encore effectué la journée d'appel).
- 1 photographie d'identité récente
- Demande d'autorisation d'utilisation des données personnelles et de la photographie complétée et signée
- Prévoir un mode de paiement des droits d'inscription : carte bleue, chèque (à l'ordre de l'Agent Comptable) ou espèces.

ET

Pièces complémentaires selon votre situation :

- Etudiants mineurs : Autorisation d'inscription manuscrite et signée des parents ou de votre tuteur
- Boursiers : la notification conditionnelle de bourse 2018-2019.
- Etudiants venant d'une autre université : fiche de transfert signée par l'établissement d'origine (sauf pour les Licences 1<sup>ère</sup> année).
- Etudiants inscrits dans un autre établissement en parallèle : certificat d'inscriptions 2018-2019 et l'attestation du CVEC
- Etudiant ressortissant de l'UE : Munissez-vous de votre carte européenne d'assurance maladie valable jusqu'au 31/08/2019

## B

### Réinscription à l'UPVD

- Justificatif CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) – **voir page 11**
- Présentation de votre dernière carte étudiant - **CARTE MULTISERVICES** –
- Original\* et photocopie des derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite (**sauf si inscription web**)
- 1 timbre au tarif en vigueur
- Autorisation d'inscription (validation d'études, formations sélectives)
- Original intégral de la notification conditionnelle de bourse 2018/2019 délivrée par le CROUS (reçue par email)
- Autorisation d'inscription en AJAC (à cheval) délivrée par la composante

## 1/ Etudiants hors UE

### Pour les étudiants qui s'inscrivent pour la 1<sup>o</sup> fois en université française :

- Justificatif CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) – voir page 11
- Original\* et photocopie du passeport revêtu du visa consulaire de long séjour d'une durée de validité d'un an portant les mentions : « France sauf CTOM » « étudiant – CESEDA art. R.211-3 6 » « autorise le travail dans la limite de 60% de la durée légale ».
- Cette disposition, introduite par le décret n°2009-477 du 27 avril 2009 ne s'applique pas aux étudiants algériens primo-arrivants dont l'entrée et le séjour sont régis par un accord bilatéral. Ceux-ci doivent continuer à produire un Certificat de Résidence Algérien (CRA) d'un an portant la mention « étudiant » ou « scientifique ».
- B2 obligatoire (Test de connaissance du Français)
- Extrait d'acte de naissance original pour les étudiants nés à l'étranger

### Pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger équivalent au baccalauréat et autorisés à s'inscrire en L1 :

- Original\* et photocopie du formulaire C, E ou G qui vous a été adressé en réponse à la « Demande d'Admission Préalable » (DAP) en 1<sup>ère</sup> année de Licence
- Niveau B2 obligatoire (Test de connaissance du Français)

### Pour les étudiants arrivant d'une université ou d'un établissement supérieur étranger :

- Copie légalisée de tous les diplômes traduits en français
- Attestation Avis favorable d'Etudes en France

### Pour les Boursiers du gouvernement français :

Original\* et photocopie de l'attestation de bourse

## 2/ Pour les étudiants étrangers présents en France depuis plus d'un an :

-Original\* et photocopie de la carte de séjour temporaire d'un an portant la mention « étudiant » ou la mention « scientifique » ou bien la carte de résident valable 10 ans.

**3/ Étudiant de nationalité andorrane :** qui poursuit ses études en France peut opter pour le régime général français ou pour le maintien au régime andorran jusqu'à 25 ans.

Cependant, s'il est dans l'incapacité de présenter une attestation du régime andorran couvrant toute l'année universitaire, il doit obligatoirement adhérer au régime général français.

- Copie légalisée de tous les diplômes traduits en français

## Tout dossier incomplet sera irrecevable

\* originaux à présenter. Seules les photocopies seront conservées par l'Administration.

## **Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)**

En application de la Loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants du 8 mars 2018, tous les étudiants en formation initiale doivent **obligatoirement** s'acquitter de la CVEC auprès du CROUS. Cette contribution est instaurée afin de favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Elle comprend : la cotisation FSDIE, la cotisation pour les activités sportives et culturelles (PassCulture) et la Médecine Préventive

La CVEC, d'un montant de **90€**, est acquittée auprès des CROUS via le site : [MesServices.Etudiant.gouv.fr](http://MesServices.Etudiant.gouv.fr)

Cette plateforme ouvrira le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**ATTENTION : Avant votre inscription administrative, vous devrez avoir souscrit à la CVEC et présenter une attestation lors de votre inscription administrative.**

Vous pourrez télécharger cette attestation une fois votre contribution acquittée.

En cas **de paiement en espèces**, veuillez effectuer cette démarche auprès de la Banque Postale, 48 heures avant votre inscription (délai de rigueur pour obtenir l'attestation du CVEC).

*Vous recevrez alors, par mail, une attestation sur laquelle figure votre numéro d'attestation **obligatoire** pour votre inscription administrative.*

**Aucune inscription ne sera pas acceptée en l'absence de l'attestation de CVEC.**

UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA  
52, avenue Paul Alduy  
Scolarité Centrale - Bât. A – B.A.S.E  
scoentrale@univ-perp.fr  
66860 Perpignan Cédex 9  
Tel. : 04.68.66.22.95 – Fax : 04.30.19.23.33

UNIVERSITÉ  
PERPIGNAN  
VIA  
DOMITIA



SERVICE DE  
SANTÉ  
UNIVERSITAIRE



Selon la circulaire N° 2010-0008 du 04/03/2010, une visite médicale de prévention au Service de Santé Universitaire doit être réalisée au moins une fois au cours des 3 premières années d'études dans l'enseignement supérieur.

Veillez prendre rendez-vous au 04.68.66.21.16 ou auprès du Secrétariat (Bâtiment H) du mardi au vendredi de 07h30 à 11h30.

Site web : <http://www.univ-perp.fr/fr/menu/vie-etudiante/culture-sport-et-sante/>



INSCRIS-TOI SUR LE RÉSEAU  
DES ÉTUDIANTS ET DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN

UPVD-ALUMNI.FR



Trouver un stage - Mettre son cv en ligne  
Découvrir le parcours des anciens - Suivre l'actu de l'UPVD

Se créer un réseau est essentiel pour trouver un emploi  
et ça commence maintenant !



### Impressions :

- Thèses, rapports ou mémoires
- Flyers, affiches (Associations étudiantes)

04 68 66 2158  
repro@univ-perp.fr

**Bâtiment F1 RDC**  
8H30-11H55  
13H-16H50

**Tarifs :**  
**0,02€ N/B recto A4 // 0,10€ Couleur recto A4**  
**1€ reliure**



PDF uniquement // facturation minimum 1€